

/PH.A

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-:-:-

///) E C R E T

-----+-----

ANNEE 1962 ¶ N° 483 /PR-MAID

SOMMAIRE :
Nomination.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution de la République du Dahomey;
- VU le Décret n° III/PR-CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des membres du Gouvernement;
- VU le Décret n° 59-21/ALD du 31 Août 1959 portant statut particulier de la Fonction Publique du Dahomey;
- VU le Décret n° 59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique du Dahomey;
- VU le Décret n° 62-43/PR/MFPT du 2 Février 1962 portant statuts particuliers des corps appartenant au Cadre des personnels de la Police;
- SUR proposition de M. le Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Les Inspecteurs auxiliaires de Police dont les noms suivent, nouvellement sortis du Centre National d'Instruction de la Police du Dahomey et titulaires du Brevet Elémentaire ou d'un titre équivalent, sont nommés Inspecteurs de Police stagiaires pour compter du 27 Avril 1962, savoir :

- ALIA Roger
- ADOUKONOU SANTOS Touao
- LISSANOU Simon
- GOGAN Jolly Thomas
- ATTAKPA Dahin Justin
- GOUSSANOU Albert
- ALABI Bachirou
- GUINLEY Tossou
- DEGUENOUVO Comlan
- MONDEI Evariste
- AHOUANGAN Antoine
- SOUNKOTO Sébastien
- AITCHEDJI Nicolas
- do SANTOS Eugène
- AGBODJOGBE Victor
- AKELE Christophe
- BADET Célestin

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 9 NOVEMBRE 1962.
P. le Président de la République absent,
le Ministre d'Etat chargé de l'intérim

VU
LE MINISTRE D'ETAT CHARGE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

VU
LE MINISTRE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

OKE ASSOGEA.

VU
LE MINISTRE DES FINANCES ET
DU TRAVAIL

VU
LE COMMISSAIRE GENERAL

B. BORNA

AMPLIATIONS :

- Original..... I
- J.O.R.D..... I
- Présidence de la Rép.... 43
- M.A.I.D..... I
- M.F.T..... I
- M.E.F.P..... I
- Service Finances..... 7
- Trésor..... I
- Contrôle financier..... I
- Direction Fonction Publ. 2
- D.P. 17
- Sûreté Nationale..... 30
- Intéressés..... 17